



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OUVERTURE À LA CONCURRENCE

## TER NORMANDIE : L'UNSA PRÉSENTE POUR DIRE NON !

L'assemblée plénière du Conseil régional de Normandie s'est tenue le lundi 17 octobre dernier, à Rouen.

**À L'ORDRE  
DU JOUR : LA  
PRÉSENTATION  
DE LA STRATÉGIE  
RELATIVE À LA  
MISE EN ŒUVRE  
DE L'OUVERTURE À  
LA CONCURRENCE  
DES SERVICES  
FERROVIAIRE DE  
VOYAGEURS.**

### CONCRÈTEMENT

L'exécutif régional présidé par Hervé Morin a profité de cette séance pour faire voter la délibération sur l'ouverture du TER Normandie à la concurrence avec un projet d'allotissement du réseau au travers de cinq lots d'ici 2030 (Étoile de Rouen, Étoile de Caen, Paris › Granville, Saint-Lazare › Normandie et Étoile Mancelle).

### LA PREMIÈRE OUVERTURE CONCERNERA L'ÉTOILE DE CAEN, DÈS 2027

À terme, l'ensemble du réseau sera ouvert en décembre 2029. La région a annoncé qu'elle souhaitait une ouverture avec des appels d'offres échelonnés. ...



### CONTACTS



**Didier Mathis**  
06 19 46 12 39



**Jean Carl Millet**  
06 34 47 19 89



“ Pour moi,  
c'est l'UNSA ! ”



UNSA-FERROVIAIRE



**L'UNSA-Ferroviaire est surprise de cette démarche de l'exécutif régional au vu des excellents indicateurs réalisés par SNCF Voyageurs dans le cadre de l'exploitation des TER Normandie.** ”

Jean Carl Millet, secrétaire fédéral UNSA-Ferroviaire



**DU 17 AU 24 NOVEMBRE,  
VOTEZ UNSA-FERROVIAIRE !**



**UNSA-FERROVIAIRE**

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



## UNE DÉMARCHE UNITAIRE DES ORGANISATIONS SYNDICALES

L'Union régionale UNSA-Ferroviaire Normandie a répondu présente au rassemblement syndical qui s'est tenu devant le siège de l'Hôtel de Région afin de montrer sa ferme opposition à cette libéralisation des TER normands sur laquelle a délibéré le Conseil régional réuni lors de la séance plénière. Les responsables syndicaux des organisations syndicales représentatives du ferroviaire en ont profité pour interpellier le vice-président Transport de la région, Jean-Baptiste Gastinne.

## L'ANALYSE DE L'UNSA

Ce choix semble être davantage animé par une démarche idéologique. En effet, le choix d'ouvrir dès 2027 l'Étoile de Caen n'est pas dû au hasard. C'est le lot le plus facile à exploiter pour un opérateur privé avec un haut niveau de fréquentation, de qualité de service et qui donne peu de difficulté.

Parions que le coût au train-kilomètre sur ce lot lorsqu'il sera exploité par un opérateur ferroviaire privé sera supérieur au coût d'exploitation actuel par SNCF Voyageurs, comme c'est le cas sur les autres marchés. Seule une entreprise intégrée assure la péréquation économique et fait diminuer les charges de structure.

## À NOTER

Malgré cette démarche volontariste d'ouverture à la concurrence de son réseau TER, la région semble prudente en échelonnant les appels d'offres. C'est effectivement une démarche risquée qui peut conduire à la fin d'un équilibre économique pour les usagers, SNCF Voyageurs et l'autorité organisatrice.

**POUR L'UNSA, CETTE OUVERTURE À LA CONCURRENCE FRAGILISERA UN MODÈLE ÉCONOMIQUE DÉJÀ SENSIBLE EN INTRODUISANT UNE MULTIPLICITÉ D'ACTEURS QUI N'APPORTERONT AUCUNE VALEUR AJOUTÉE PAR RAPPORT À SNCF VOYAGEURS.**